



## UNE SOLUTION PRATIQUE POUR VOS DÉCHETS VERTS !

Composter ses déchets organiques permet de faire un geste pour l'environnement tout en entretenant son jardin !

Tontes de gazon, branchages, feuilles mortes, mais aussi épluchures, trognons de pommes ou autres restes de repas peuvent se transformer en compost, un produit comparable au terreau pour la fertilisation de votre jardin.

Cette pratique réduira d'autant le volume de votre poubelle et vous contribuerez ainsi à la préservation de l'environnement.

A partir de 2008, la Communauté du Pays d'Aix réalisera la distribution de 9 000 bacs à compost sur une période de 3 ans avec un rythme de 3000 composteurs par an, dans les communes du territoire du Pays d'Aix.

Afin de recenser les foyers volontaires pour le compostage individuel dans chaque commune, les personnes intéressées sont invitées à retourner le coupon ci-dessous à la Mairie. Le prix d'acquisition du composteur s'élève à 10 euros (N'effectuez aucun versement pour le moment).

Le compostage est destiné aux particuliers résidant en habitat pavillonnaire et disposant d'un jardin d'agrément ou potager, d'une surface minimale de 300 m<sup>2</sup>.

La CPA aidera les acheteurs de ces composteurs par la diffusion de guides d'utilisation, des animations et des formations spécialisées.

Une étude sera également menée auprès des utilisateurs pour estimer l'impact de ce programme sur la préservation de l'environnement.

Aidez-nous à préserver l'environnement en renvoyant ce coupon à votre mairie !

Coupon à compléter et à renvoyer à votre mairie

### OPÉRATION COMPOSTAGE INDIVIDUEL RECENSEMENT DES BESOINS EN COMPOSTEUR PAR COMMUNE

#### BULLETIN DE RÉSERVATION D'UN COMPOSTEUR

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Commune : ..... Code postal : .....

Téléphone : .....

Surface de terrain : ..... m<sup>2</sup>



Hôtel de Ville  
13320 BOUC BEL AIR  
Tél. 04 42 94 93 93  
Télécop. 04 42 22 54 34  
E-mail : M.leMaire@boucbelair.com  
www.boucbelair.com

Je suis intéressé(e) par la mise à disposition d'un composteur individuel pour la somme de 10 euros.  
(N'effectuez aucun versement pour le moment).

Modèle plastique 300 litres pour les jardins d'une superficie de 300 à 500 m<sup>2</sup>

Modèle bois 600 litres pour les jardins d'une superficie supérieure à 500 m<sup>2</sup>

Toutes les correspondances doivent être adressées IMPERSONNELLEMENT à Monsieur le Maire